ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Décision – Sanction disciplinaire

Prénom et Nom Mickaël DOUGOUD

Date de naissance : 26.04.1991 **Bâtiment :** PAV **Cellule :** 2ème / C-213

Vu :

La Loi du 7 octobre 2016 sur l'exécution des peines et des mesures (LEPM ; RSF 340.1) ;

L'Ordonnance du 5 décembre 2017 relative à l'exécution des peines et mesures (OEPM ; RSF 340.11) ;

Le Règlement de détention du 20 décembre 2017 de l'Etablissement de détention fribourgeois, site de Bellechasse ;

Le rapport écrit du 08.11.2020

Le protocole d'audition du 15.01.2025 à 8h00

Considérant :

- Que la personne détenue à accidentellement endommagé le portail de sécurité avec un véhicule agricole, et n'a pas signalé les faits, ce qui constitue une infraction au sens de l'article 67 du règlement de détention, alinéa k) l'aliénation ou la détérioration volontaire ou consécutive à une négligeance grave d'outils, d'appareils, d'installation ou de tout bien appartenant à l'Etablissement.
- Que le concerné reconnait les faits..
- Que le concerné a déjà été sanctionné disciplinairement à 2 reprises, dont :
  - 1 fois pour b) l'acquisiton, le trafic et la détention d'armes ou de matières dangereuses ou de tout autre objets interdit
  - 1 fois pour h) la possession d'argent cash et des moyens de communication

Prononce en vertu de l'article 46 LEPM :

☒ Article 46 al. 1 lit. a : L'avertissement

Voie de recours

La présente décision est sujette à recours dans les dix jours dès réception (art. 47 al. 1 LEPM).
Le recours doit être adressé à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, Grand-Rue 27, 1700 Fribourg.
Le recours n'aura pas d'effet suspensif (art. 47 al. 2 LEPM).

Sugiez, le 15.01.2025

Pour la direction de l'EDFR : Nicolas Musy

Le soussigné confirme avoir reçu la présente décision en mains propres et atteste en avoir pris connaissance.

Sugiez, le 15.01.2025

Signature de la personne détenue :

☐ La personne a refusé de signer cette décision.

Si la personne détenue refuse de signer, le collaborateur ou la collaboratrice compétent-e de l'EDFR qui lui remet cette décision, attestera par sa propre signature ainsi que par celle d'un ou d'une agent-e de détention, le refus de signature.

Communication :

☒ à l'intéressé ☐ AD SI Gestion Quartier disciplinaire

☒ Service social ☐ Service médical ☒ Rémunération ☒ SPV ☐ Service visites ☐ Cuisine

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

SESPP
15 JAN. 2025

Rapport

Prénom et Nom : Mickaël DOUGOUD

Date de naissance : 26.04.1991 **Bâtiment :** PAV - **Cellule :** C-213

Objet du rapport : Déprédation de matériel, ce qui constitue une infraction au sens de l'article 70 du règlement de détention alinéa: k) l'aliénation ou la détérioration volontaire ou consécutive auprès du personnel ou à d'autres personnes détenues se trouvant sur le territoire de l'Etablissement

Date et heure de l'événement : 16.12.2024 /

Autre(s) détenu(s) impliqué(s) :

Témoin(s) éventuel(s) :

Déroulement précis des faits constatés et par ordre chronologique :

Le 16.12.2024, M. Mickael Dougoud a passé le portail du Ranch en venant du Ranch avec le Merlo et une remorque pour transporter des bottes de paille. En tournant après le portail en direction de l'étable des génisses il a accroché le portail avec l'arrière de la remorque et a causé un dégât à celui-ci. Il n'a pas annoncé l'incident. Le dégât a été annoncé par M. Vincent Schouwey le 19.12.2024 à M. Musy Nicolas. Celui-ci l'a annoncé à M. Martin Hertach, membre de la direction, afin qu'il donne la mission à la centrale téléphonique pour visionner les caméras. L'évènement a été détecté sur la caméra par M. Cédric Groux et Mme. Evelyne Burnier. L'incident a été enregistré sur une clé USB qui se trouve en possession de M. Martin Hertach

Rapport établi par :	Martin Hertach
Date et heure du rapport :	08.01.2025 /
Signature de l'auteur(e) du rapport :	
Transmis le : 08.01.2025	À : M. Nicolas Musy, chef de la section de la production animale
Suite à donner :	Auditionner et sanctionner le détenu
Traité le :	Par :

Remis à la Police	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Remis au service des séquestres	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Protocole d'audition

Prénom et Nom : Mickaël DOUGOUD

Date de naissance : 26.04.1991 **Bâtiment :** PAV **Cellule :** 2ème/C-213

Audition du : 15.01.2025 Heure : 08h00

Rappel des faits, basé sur le rapport :

Rapport du 08.01.2025 ; « Déprédation de matériel » dégâts au portail avec un véhicule agricole, le 16.01.2024.

Description des faits selon votre appréciation :

Je n'ai pas senti l'accrochage, je ne me souviens pas de l'événement. De plus j'ai toujours informé quand j'ai fait de la casse.

Questions – réponses :

NM : Reconnaissez-vous voir endommagé le portail lors de votre transport avec le véhicule agricole ?
MD : Je me souviens que je m'y suis pris à plusieurs reprises pour passer, mais je n'ai pas senti avoir touché.
NM : Pour quelle raison n'avez-vous pas signalé cet incident ?
MD : Parce que je n'ai pas senti l'événement.
NM : Avez-vous reçu le règlement de de détention ?
MD : Oui.
NM : Reconnaissez-vous être en infraction avec ce règlement ?
MD : Oui.

Avez-vous quelque chose à ajouter :

Non, mais j'ai toujours annoncé mes dégâts et été correct.

Auditionné par : Nicolas Musy Signature :

Signature de la personne auditionnée : Signature :

☐ La personne refuse de signer
☐ La personne refuse d'être auditionnée

Nom et prénom du témoin : Signature :

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Décision – Sanction disciplinaire

Prénom et Nom Mickaël DOUGOUD

Date de naissance : 26.04.1991 **Bâtiment :** PAV **Cellule :** 2ème / 700

Vu :

La Loi du 7 octobre 2016 sur l'exécution des peines et des mesures (LEPM ; RSF 340.1) ;

L'Ordonnance du 5 décembre 2017 relative à l'exécution des peines et mesures (OEPM ; RSF 340.11) ;

Le Règlement de détention du 20 décembre 2017 de l'Etablissement de détention fribourgeois, site de Bellechasse ;

Le rapport écrit du 13.05.2025 à 10h00 ;

Le protocole d'audition du 19.05.2025 à 10h30

Considérant :

- Que la personne détenue a modifié une console PS3 avec un custom Firmware, ce qui constitue une infraction au sens de l'article 67 du règlement de détention, alinéa g) l'inobservation d'un règlement ou d'une directive.
- Que le concerné reconnait les faits.
- Que le concerné a déjà été sanctionné disciplinairement à 3 reprises, dont 1 fois pour h) la possession d'argent cash et des moyens de communication, 1 fois pour b) l'acquisiton, le trafic et la détention d'armes ou de matières dangereuses ou de tout autre objets interdit, 1 fois pour k) l'aliénation ou la détérioration volontaire ou consécutive à une négligeance grave d'outils, d'appareils, d'installation ou de tout bien appartenant à l'Etablissement

Prononce en vertu de l'article 46 LEPM :

☒ Article 46 al. 1 lit. a : L'avertissement

☒ Article 46 al. 1 lit. c : l'amende

☒ L'amende : CHF 100.

L'exécution de cette sanction débute le 19.05.2025 pour l'amende.

Voie de recours

La présente décision est sujette à recours dans les dix jours dès réception (art. 47 al. 1 LEPM).
Le recours doit être adressé à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, Grand-Rue 27, 1700 Fribourg.
Le recours n'aura pas d'effet suspensif (art. 47 al. 2 LEPM).

Sugiez, le 19.05.2025
Pour la direction de l'EDFR : Ralph Guillod
Le soussigné confirme avoir reçu la présente décision en mains propres et atteste en avoir pris connaissance.
Sugiez, le 19.05.2025
Signature de la personne détenue :

☐ La personne a refusé de signer cette décision.

Si la personne détenue refuse de signer, le collaborateur ou la collaboratrice compétent-e de l'EDFR qui lui remet cette décision, attestera par sa propre signature ainsi que par celle d'un ou d'une agent-e de détention, le refus de signature.

Communication :

☐ à l'intéressé ☐ AD SI Gestion Quartier disciplinaire

☐ Service social ☐ Service médical ☐ Rémunération ☐ SPV ☐ Service visites ☐ Cuisine

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

SESPP
20 MAI 2025

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Rapport

Prénom et Nom : Mickaël DOUGOUD

Date de naissance : 26.04.1991 | **Bâtiment :** PAV **- Cellule :** 700

Objet du rapport : Matériel interdit, ce qui constitue une infraction au sens de l'article 67 du règlement de détention alinéa : g) l'inobservation d'un règlement ou d'une directive

Date et heure de l'événement : 30.04.2025 / 14 :00

Autre(s) détenu(s) impliqué(s) :

Témoin(s) éventuel(s) :

Déroulement précis des faits constatés et par ordre chronologique :

Violation directive N°16 Utilisation des médias électroniques pour les personnes détenues. Art. 5 et Art. 10.
Lors du contrôle de la console j'ai trouvé un custom firmware dans la ps3. C'est-à-dire un programme qui permet de fournir de nouvelles fonctionnalités ou permet de déverrouiller des fonctionnalités cachées. L'application permet en autre de jouer à des jeux télécharger sur la console sans avoir le jeu en physique. Il est aussi possible de reparamétrer la console à sa guise et de faire des dossiers cachés. Même en effectuant un formatage d'usine la console il n'est pas sûr que l'application soit effacée de celle-ci.
La console est stocké à l'accueil jusqu'à la sortie du détenu.

Rapport établi par :	Samuel Marmy
Date et heure du rapport :	13.05.2025 / 10 :00
Signature de l'auteur(e) du rapport :	
Transmis le : 19.05.2025	À : SPV-Ssoc - Sremun - ATT - ADJC
Suite à donner :	Voir sanction prononcée
Traité le : 19.05.2025	Par :

Outlook

RE: Play-Station de M. DOUGOUD

A partir de Orbay Kerim <Kerim.Orbay@fr.ch>
Date Mar 13/05/2025 10:22
À Frauchiger Nicole <Nicole.Frauchiger@fr.ch>
Cc Rossy Stéphane <Stephane.Rossy@fr.ch>; Marmy Samuel <Samuel.Marmy@fr.ch>; Crottaz Roger <Roger.Crottaz@fr.ch>; Pochon Frédéric <Frederic.Pochon@fr.ch>; Baumgartner Yann <Yann.Baumgartner@fr.ch>

4 pièces jointes (1 Mo)
IMG_5606.JPG; IMG_5603.JPG; IMG_5604.JPG; IMG_5605.JPG;

Bonjour à tous,

Voici le retour que je peux faire pour la console PS3 de M. Dougoud.

La console à un logiciel (IMG_5603) qui permet d'ajouter des fonctionnalités à la console de jeux, comme par exemple, se connecter facilement à Internet grâce à une adresse IP (IMG_5605 / IMG_5606), télécharger des jeux (IMG_5604) et contourner la sécurité que nous mettons en place.

J'ai trouvé dans la console 2 jeux sans CD qui sont en norme PEGI 18, donc interdit selon le règlement.

Je peux voir qu'il y a une adresse mail au nom de Gielessen Christian notifié dans la console.

Je vois également qu'il y a une connexion Internet sans fil activée.

Par contre, je ne trouve rien comme sauvegarde ou historique de conversation.

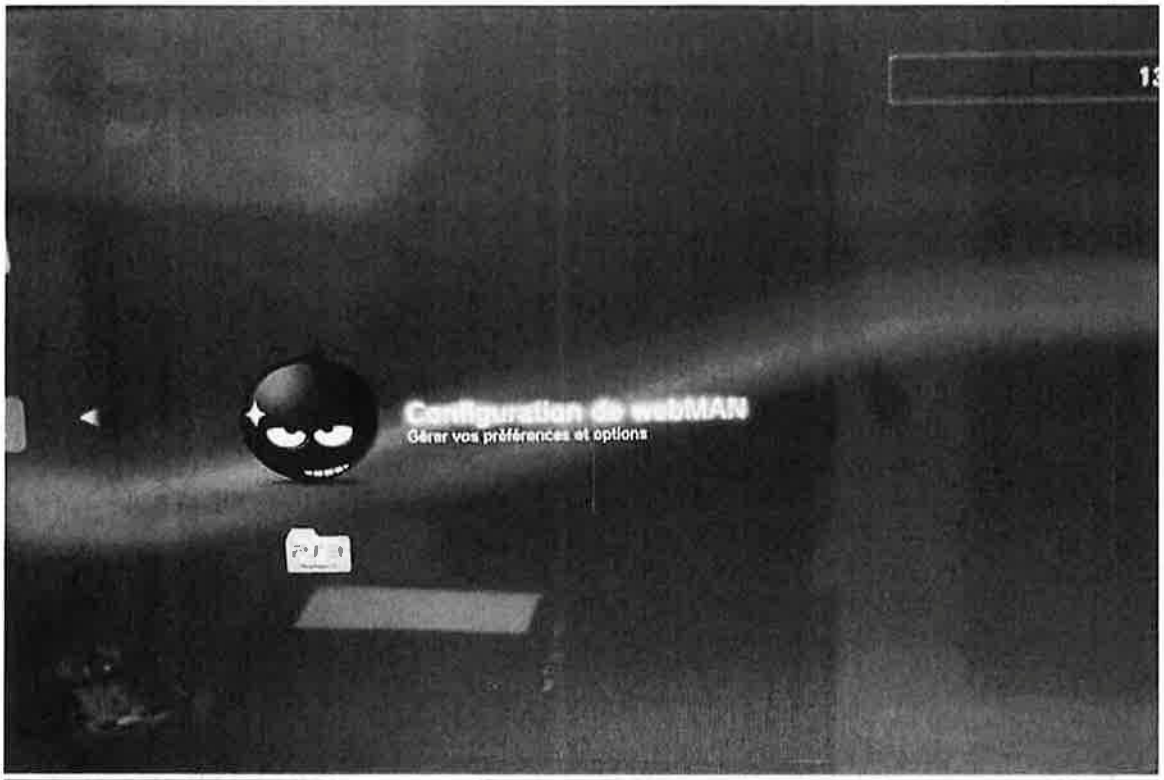
Voilà le retour que je peux en faire.

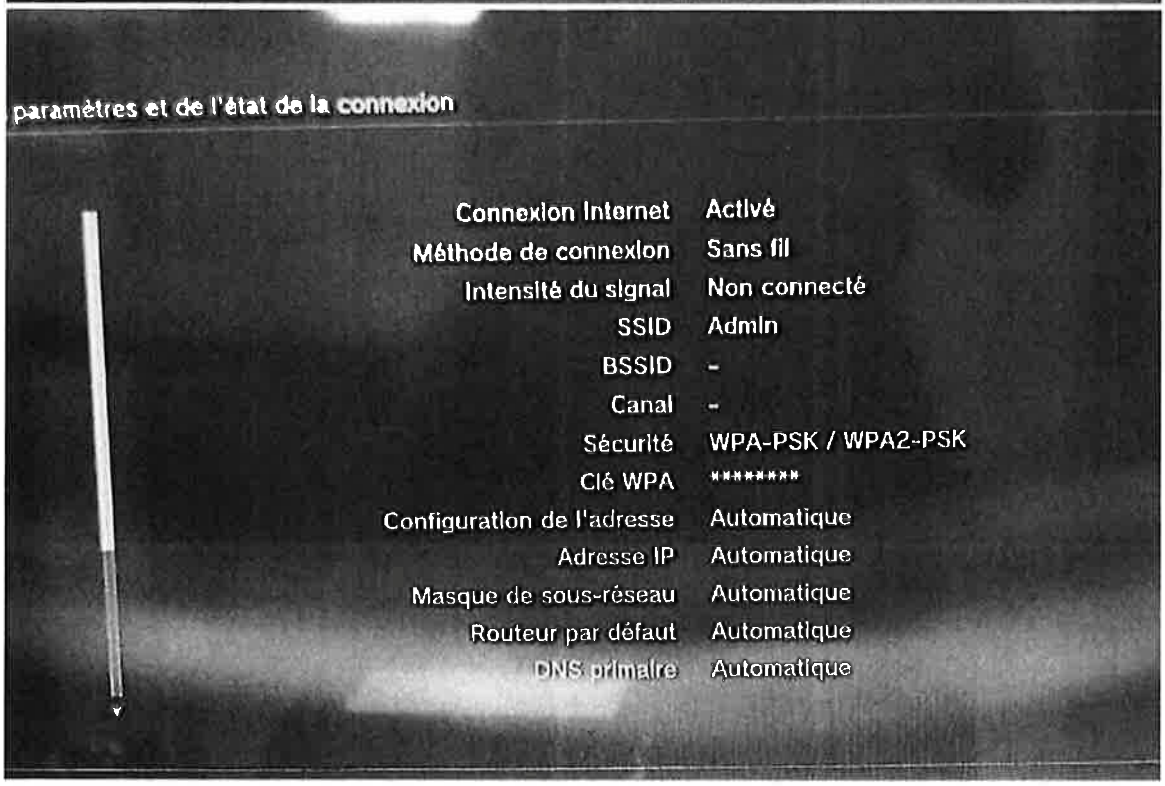
De se fait, je vais ranger la console dans l'armoire de M. Dougoud car même si je formate la console, le logiciel crack est mis vraiment à la racine du disque et restera dans la console.

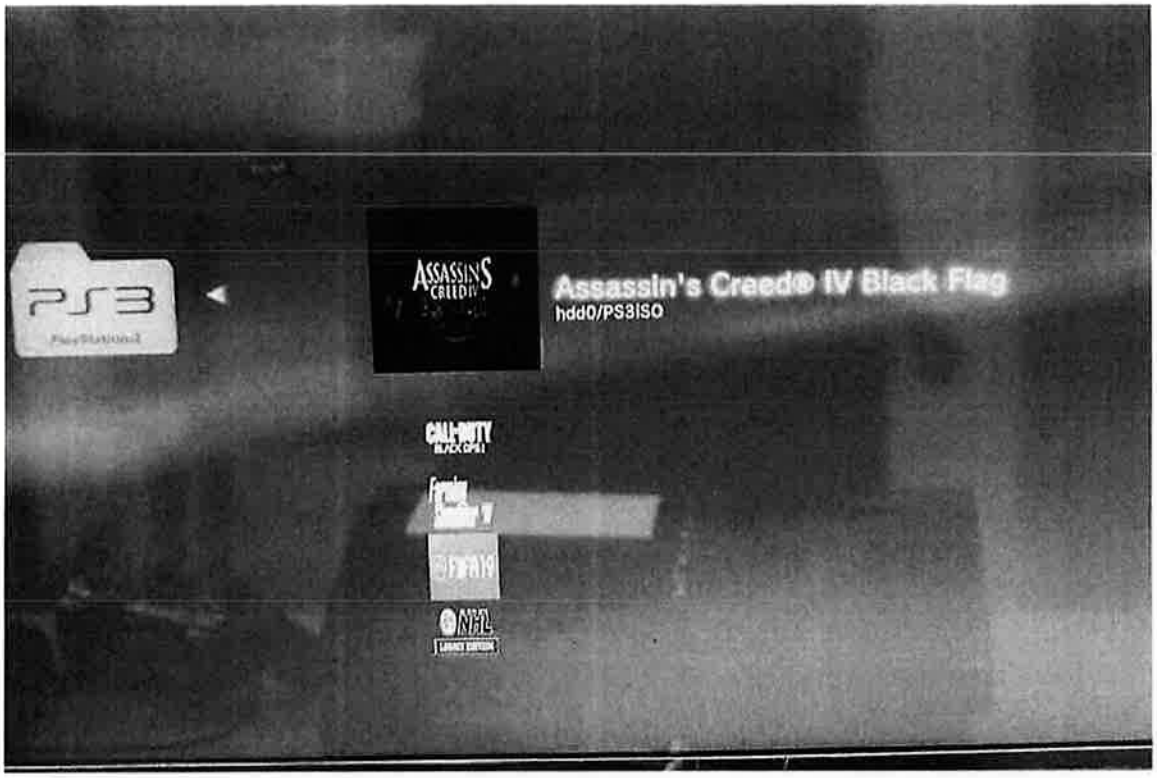
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

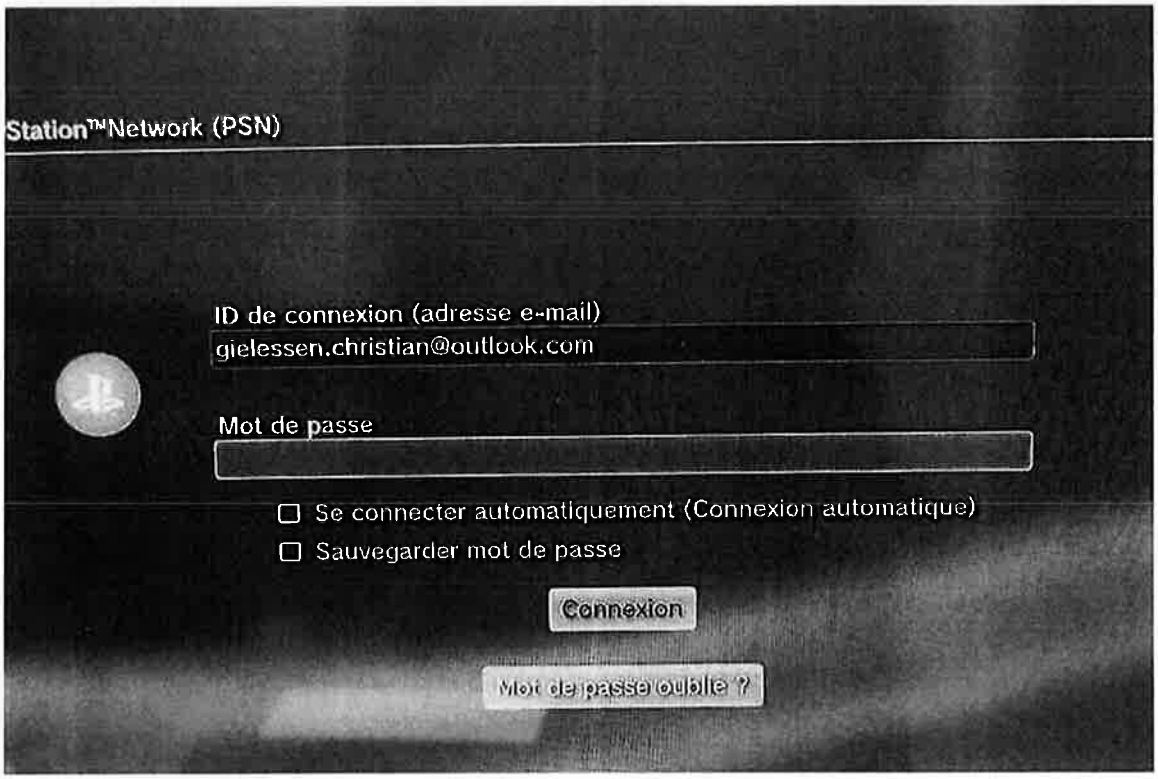
Avec mes meilleures salutations

Kerim Orbay, chef de secteur Logistique
kerim.orbay@fr.ch, T +41 26 304 11 14
—
Etablissement de détention fribourgeois EDFR — Site de Bellechasse
Freiburger Strafanstalt FRSA — Standort Bellechasse
Division Régime fermé
Abteilung Geschlossenes Regime
Bellechasse 366, 1786 Sugiez
T +41 26 304 10 10, www.fr.ch/dsjs/edfr
—
Direction de la sécurité, de la justice et du sport **DSJS**
Sicherheits-, Justiz- und Sportdirektion **SJSD**
—
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG


Configuration de webMAN
Gérer vos préférences et options


paramètres et de l'état de la connexion
Connexion Internet Activé
Méthode de connexion Sans fil
Intensité du signal Non connecté
SSID Admin
BSSID -
Canal -
Sécurité WPA-PSK / WPA2-PSK
Clé WPA ********
Configuration de l'adresse Automatique
Adresse IP Automatique
Masque de sous-réseau Automatique
Routeur par défaut Automatique
DNS primaire Automatique


Assassin's Creed® IV Black Flag
hdd0/PS3ISO


Station™Network (PSN)
ID de connexion (adresse e-mail)
gielessen.christian@outlook.com
Mot de passe
Se connecter automatiquement (Connexion automatique)
Sauvegarder mot de passe
Connexion
Mot de passe oublié ?

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Protocole d'audition

Prénom et Nom : Mickaël DOUGOUD

Date de naissance : 26.04.1991 **Bâtiment :** PAV **Cellule :** 2ème/700

Audition du : 19.05.2025 Heure : 10h30

Rappel des faits, basé sur le rapport :

Selon le rapport du 13.05.2025 à 10h00, lors d'un contrôle de cellule, un custom firmware qui permet de déverrouiller des fonctionnalités cachées ou de fournir de nouvelles fonctionnalités, télécharger des jeux, formater la console et de reparamétrer à sa guise en faisant des dossiers cachés, a été découvert dans votre console PS3. Ce matériel étant interdit, la console a été stockée à l'accueil jusqu'à votre sortie.

Description des faits selon votre appréciation :

C'est ce qui m'a été relevé par M. Marmy.

Questions – réponses :

Q : Avez-vous reçu le règlement de détention EDFR site Bellechasse ?
R : Oui, il y a 5 ans.

Q : Savez-vous que modifier une console est interdite ?
R : Oui

Q : Depuis quand la Ps3 a été modifiée ?
R : Depuis la fin de l'année dernière (fin 2024)

Q : Qui a procédé à la modification ?
R : C'est un codétenu, il n'est plus là

Q : Selon le Firmware, vous avez pu vous connecter à internet, qu'avez-vous sur internet.
R : Oui, mais moi je ne connais pas ce système, c'est le codétenu qui m'a téléchargé des jeux, et je ne me suis jamais rendu sur internet.

Q : Qu'y avait-il comme contenu dans ce custom firmware ?
R : Que des jeux

Q : Au vu du rapport et des faits constatés, reconnaissez-vous être en infraction avec le règlement de détention EDFR site Bellechasse ?
R : Oui

Avez-vous quelque chose à ajouter :

J'assume toujours quand je fais des conneries, et a aucun moment je me suis rendu sur internet. Vous pourrez le vérifier sans problème.

M.D RS

Auditionné par : Ralph Guillod Signature : 

Signature de la personne auditionnée : Signature : 

☐ La personne refuse de signer
☐ La personne refuse d'être auditionnée

Nom et prénom du témoin : Signature :